

# Traite des êtres humains à des fins de prélèvement d'organes

La traite des êtres humains à des fins de prélèvement d'organes (communément appelée trafic d'organes) consiste à exploiter une personne dans le but de lui prélever un organe. Même si la victime semble donner son accord, son « consentement » n'est pas valable s'il résulte d'une tromperie, d'une fraude ou d'un abus de sa situation de vulnérabilité. Dans ce cas, elle est considérée comme victime de traite des êtres humains.

## Cadre juridique

L'approche législative de la traite à des fins de prélèvement d'organe en tant que forme de traite des êtres humains diffère aux niveaux régional et national. Le Protocole de Palerme des Nations Unies inclut le trafic d'organes à des fins de prélèvement comme une forme de traite des êtres humains.

## Ampleur et faits marquants

### Statistiques clés

- On estime que 5 à 10 % de toutes les greffes réalisées dans le monde l'ont été à partir d'organes provenant du marché noir (OMS, 2020).
- Environ 300 victimes de la traite à des fins de prélèvement d'organes ont été identifiées dans le monde entre 2017 et 2022 (ONUDC, 2024).
- L'ampleur de ce crime est inconnue en raison de son caractère secret, du nombre limité d'études et de la réticence des victimes à se manifester, car la vente d'organes est illégale dans la plupart des pays. Le commerce illégal d'organes générerait entre 800 millions et 1,7 milliard de dollars de profits par an dans de nombreux pays (Global Financial Integrity).

### Victimes identifiées



### Organes les plus recherchés



Ces dernières années ont également vu l'émergence du trafic d'autres parties du corps humain, notamment les ovules, la peau, les embryons humains et le plasma sanguin. (Remarque : la définition du Protocole des Nations Unies sur la traite des personnes ne couvre actuellement pas le trafic de tissus et de cellules.)

### Types de traite à des fins de prélèvement d'organes

- Exploitation des personnes vulnérables** : les trafiquants s'attaquent aux personnes issues de communautés vulnérables ou pauvres, en particulier dans les régions où les systèmes de transplantation sont mal réglementés et où la corruption est répandue.
- Vol d'organes** : les organes sont parfois prélevés sous de faux prétextes, les victimes croyant qu'elles reçoivent des soins médicaux légitimes alors que leurs organes sont secrètement prélevés à leur insu et sans leur consentement.
- Rançon ou servitude pour dettes** : les victimes peuvent être contraintes de donner un organe pour rembourser des dettes fictives (par exemple, des frais de contrebande) ou en échange de leur liberté.

## Où?

Des victimes de trafic d'organes ont été identifiées dans au moins 25 pays répartis dans différentes régions :

- Afrique du Nord, Moyen Orient, Asie occidentale, du sud et du sud-est
- Amérique centrale
- Europe occidentale, centrale et de l'Est

### Qui sont les acheteurs d'organes ?

- Les acheteurs d'organes issus du trafic sont généralement des personnes aisées et désespérées issues de pays développés qui cherchent à contourner les longues listes d'attente pour une greffe.
- Un rein peut coûter entre 50 000 et 120 000 dollars, et les acheteurs proviennent souvent de pays disposant de soins de santé avancés mais d'un approvisionnement légal limité en organes, comme les États-Unis, le Canada, l'Europe et le Moyen-Orient.
- Les acheteurs se rendent dans des pays à faible revenu pour se faire opérer ou font venir des donneurs d'un pays tiers, une pratique de plus en plus courante chez les patients d'Afrique et d'Asie à mesure que les programmes de dialyse se développent.

### Qui d'autre est impliqué?

- Les réseaux criminels** – des groupes locaux ou transnationaux qui organisent ce commerce.
- Les courtiers** – coordonnent la logistique, les paiements, le recrutement et les déplacements.
- Le personnel médical** – procède au prélèvement des organes, aux tests et aux soins postopératoires.
- Les facilitateurs** – fonctionnaires, recruteurs, chauffeurs, traducteurs et agents chargés de faire respecter la loi qui soutiennent les opérations.

### Emerging Trends

- Migration et déplacement** – Les groupes vulnérables tels que les réfugiés et les demandeurs d'asile sont de plus en plus souvent ciblés.
- Réseaux en ligne** – les trafiquants utilisent les réseaux sociaux, les plateformes et le dark web, laissant des traces numériques.
- Évolution des méthodes** – On observe une augmentation des petits réseaux et des « micro-courtiers » indépendants, qui sont plus difficiles à détecter mais souvent traçables en ligne.

### Commerce d'organes/tourisme de transplantation

Contrairement au commerce d'organes ou au tourisme de transplantation, qui impliquent des transactions illégales mais volontaires, la traite des êtres humains à des fins d'organes repose sur la coercition, la tromperie ou l'abus de vulnérabilité.

SCAN ME



Pour en savoir plus, consultez le site:  
[www.antitraffickingresponse.org](http://www.antitraffickingresponse.org)

